

# CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE®

## Aile Francophone - ASBL

**Adresse :** 129, Av. Albert 1<sup>er</sup>, 5000 NAMUR  
**Tél :** 081.23.43.22 (ma, jeu et ven de 8 à 12h)  
**Fax :** 081.22.30.63  
**e-mail :** [formation@clubalpin.be](mailto:formation@clubalpin.be)  
**Visitez notre site web :** [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be)

**Organisation :**  
**Pierre Dewit**  
**Coordinateur du centre de formation**  
**Responsable :**  
**Christophe Lehner**  
**Directeur technique**

Le centre de formation du CAB est responsable de l'organisation de 2 grands types de formations :

- les « **formations fédérales** » proposées aux membres dans les différentes disciplines sportives gérées par notre fédération.
- les « **formations de cadres sportifs en Alpinisme, Escalade et Randonnée** » dont l'objectif est de former les futurs moniteurs compétents dans ces 3 disciplines. Ces formations de moniteurs s'adressent aux pratiquants expérimentés et se déroulent en 3 niveaux consécutifs, du niveau 1 au niveau 3 (anciennement appelé initiateur, aide moniteur et moniteur).

### **2006 est une année de transition :**

- les formations « hivernales » (Alpinisme niveau 2 et Randonnée niveau 3) et les formations « estivales » niveau 2 (Escalade et Randonnée) se dérouleront comme les années précédentes. Les informations complètes sur ces formations ont été publiées dans l'A&A N°145 et sur notre site web. Attention, la deadline pour la rentrée des dossiers de candidature est fixée à fin février !
- les formations estivales de niveau 1 (Alpinisme, Escalade et Randonnée) ne comprendront que les tests probatoires en septembre 2006 tandis que les cours commenceront en 2007. Les informations complètes sur ces formations se trouvent ci dessous ou sur notre site web.

A l'avenir, toutes les formations « estivales » seront postposées de 6 mois (tests probatoires en septembre de l'année précédant la formation et cours spécifiques de février à septembre). Cette nouvelle planification, demandée par l'ADEPS, permettra une meilleure organisation et budgétisation des formations puisque le nombre de candidats de chaque formation sera défini dès le mois de septembre de l'année précédant la formation.

### **Sommaire :**

- 1. Moniteur d'alpinisme estival - niveau I**
- 2. Moniteur d'escalade - niveau I**
- 3. Moniteur de randonnée sportive - niveau I**
- 4. Moniteur d'alpinisme hivernal - niveau II : en cours**
- 5. Moniteur de randonnée sportive - niveau II: deadline le 1<sup>er</sup> mars**
- 6. Moniteur d'escalade - niveau II : deadline le 1<sup>er</sup> mars**
- 7. Moniteur de randonnée sportive - niveau III : en cours**
- 8. Recyclage des moniteurs d'escalade des 4 niveaux**

## **1. Moniteur d'alpinisme estival : niveau I**

### **COMPETENCES GENERALES :**

Le moniteur d'alpinisme estival niveau I est compétent pour enseigner les techniques fondamentales de l'alpinisme et pour conduire des personnes dans des excursions et des ascensions en rocher, neige, glace ou mixte, de niveau AD maximum. Il est également compétent pour enseigner les techniques fondamentales de l'escalade et de la via ferrata.

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Être âgé de 18 ans pour le jour des tests probatoires.
- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.
- Être un alpiniste confirmé et actif depuis au moins 2 ans.
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - un test d'endurance combiné à un test d'orientation (course en terrains variés)
  - un test d'escalade (5b en tête)
  - un test de connaissance en techniques de sécurité.
- Un dossier d'inscription sera remis aux candidats ayant réussi les tests probatoires et devra nous être renvoyé dans les 2 semaines.

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de courses réalisées durant les 3 dernières années (minimum 2 neiges ou glace, 2 rochers, 2 mixtes).

Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### **INFORMATIONS**

- Tests probatoires : le dimanche 24 septembre 2006 en Belgique.
- Formation : journées durant les week-ends de février à mai et séjour d'une semaine en juillet 2007.
- Endroit : Belgique et France.
- Nombres d'heures : 143 heures
- Minerval : 350,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 2 : Alpinisme.
- Titulaire : Benoît Tyberghein  
0477/77 94 71

### **INSCRIPTIONS**

On-line sur notre site web [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou par courrier, mail ou fax avant **le 30 juin 2006** (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, référence de formation).

### **REFERENCE DE FORMATION : ALP I / 07**

## **2. Moniteur d'escalade : niveau I**

### **COMPETENCES GENERALES :**

Le moniteur d'escalade niveau 1 est compétent pour enseigner les techniques fondamentales d'escalade en falaise équipée<sup>1</sup> et en SAE (structure artificielle d'escalade) et pour conduire une cordée dans des voies de plusieurs longueurs. La finalité de son enseignement est de permettre à l'élève de devenir autonome.

Il maîtrise les connaissances et techniques indispensables, nécessaires à la progression en sécurité d'une cordée.

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Être âgé de 18 ans pour le jour des tests probatoires
- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'escalade
- Être un grimpeur confirmé et actif depuis au moins 2 ans
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - un test de performance dans 3 voies imposées de niveau 5b en falaise
  - un test de sécurité : vérification de l'assurage, escalade en tête, installation de la moulinette, du relais et du rappel, descente en rappel auto assuré
- Un dossier d'inscription sera remis aux candidats ayant réussi les tests probatoires et devra nous être renvoyé dans les 2 semaines.

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 15 voies de niveau 5b ou plus, dans 5 massifs d'escalade différents et au moins dans 3 massifs belges.

Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### **INFORMATIONS SUR LES 2 FORMATIONS**

- Tests probatoires : le samedi 23 septembre 2006 en Belgique.
- Formation : journées durant les week-ends de février à mai et semaine complète en juillet 2007.
- Endroit : Belgique.
- Nombres d'heures : 117 heures
- Minerval : 350,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 3 : Escalade.
- Titulaires : Luc Dethine  
0498/27 88 17

### **INSCRIPTIONS**

On-line sur notre site web [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou par courrier, mail ou fax avant **le 30 juin 2006** (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, référence de formation).

### **REFERENCE DE FORMATION : ESC I / 07**

---

<sup>1</sup> Falaise équipée : falaise où l'équipement est à demeure - à ne pas confondre avec l'escalade en terrain d'aventure

### **3. Moniteur de randonnée sportive : niveau I**

#### **COMPETENCES GENERALES :**

Le moniteur de randonnée sportive niveau I est compétent pour conduire un groupe de personnes dans des randonnées sur des sentiers en terrain accidenté et en montagne non enneigée, à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, via ferrate, canyoning, alpinisme).

Il atteste également de sa capacité à animer et de son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Être âgé de 18 ans pour le jour des tests probatoires.
- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale alpinisme.
- Être un randonneur confirmé et actif depuis au moins 2 ans.
- Réussir les tests probatoires portant sur un test d'endurance et d'orientation (environ 4h).
- Un dossier d'inscription sera remis aux candidats ayant réussi les tests probatoires et devra nous être renvoyé dans les 2 semaines.

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 10 randonnées sportives en montagne (heures/dénivelée) dont 3 raids de plusieurs jours (hébergement en refuge, gîte, ...) et 1 randonnée avec dénivelée positive importante.

Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

#### **INFORMATIONS SUR LA FORMATION**

- Tests probatoires : le dimanche 15 octobre 2006 en Belgique.
- Formations : WE préparatoire le 16 et 17/09/06, journées et week-ends de février à mai et séjour d'une semaine en juillet 2007.
- Endroit : Belgique et France/Suisse (à définir).
- Nombres d'heures : 133 heures
- Minerval : 350,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 4 : Randonnée Sportive.
- Titulaire : Arnaud Dewez  
0497/575 573

#### **INSCRIPTIONS**

On-line sur notre site web [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou par courrier, mail ou fax avant **le 30 juin 2006** (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, référence de formation).

#### **REFERENCE DE FORMATION : RANDO I / 07**

## 4. Moniteur d'alpinisme hivernal : niveau II

### COMPETENCES GENERALES :

En plus des compétences du moniteur niveau 1, le moniteur d'alpinisme hivernal niveau II est compétent pour enseigner les techniques fondamentales du ski alpinisme, de la marche en raquettes et pour conduire des personnes dans des excursions et des ascensions nécessitant l'utilisation de ces techniques, à l'exclusion des cascades de glaces.

Les limites pour le ski alpinisme sont les suivantes :

- jusqu'à 3.300 m
- course d'une journée maximum ou un raid de plusieurs jours avec retour quotidien en refuge gardé (autonomie d'une journée maximum, bivouac exclu).

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.
- Être breveté moniteur niveau I en alpinisme.
- Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau II avant la session des cours spécifiques.
- Être un skieur confirmé et actif depuis au moins 2 ans.
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - l'analyse et l'évaluation de la liste de courses
  - évaluation de la technique en godille, grandes courbes et hors piste
  - évaluation de la condition physique lors d'une montée chronométrée en peaux de phoques.

- Adresser par courrier, courriel ou fax une demande de participation au Centre de Formation du CLUB ALPIN BELGE® **pour le 15 novembre 2005.**

Un dossier d'inscription vous sera alors envoyé pour le 30 novembre.

- Compléter ce dossier d'inscription et le renvoyer impérativement **pour le 15 décembre 2005.**

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de courses (minimum 10 dont 5 courses en ski alpinisme).

Ce dossier fera alors l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- **Tests probatoires** : le dimanche 26 février 2006 en France.
- **Formation** : 6 journées durant les week-ends des mois de janvier/février et séjour du 26 février au 4 mars 2006 (vacances de carnaval).
- **Endroit** : Belgique et France.
- **Nombres d'heures** : 127 heures
- **Minerval** : 400,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- **Cursus complet de la formation** : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 2 : Alpinisme.

### REFERENCE DE FORMATION : ALP II / 06

## 5. Moniteur de randonnée sportive : niveau II

### COMPETENCES GENERALES :

Le moniteur de randonnée sportive niveau II est compétent pour conduire des personnes sur des sentiers (balisés ou non) et en hors piste en terrain accidenté et en montagne non enneigée, à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, via ferrate, canyoning, alpinisme).

Les conditions de progression sont limitées à celles que l'on rencontre habituellement en période estivale et dans des zones habituellement non enneigées.

Il atteste également sa capacité à animer et son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

Il est capable d'organiser un bivouac avec son groupe si les conditions l'exigent.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.
- Être breveté moniteur niveau I en randonnée sportive ou en alpinisme.
- Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau II avant la session des cours spécifiques.
- Réussir les 2 journées de tests probatoires portant sur :
  - un test de performance de marche en montagne (environ 6h)
  - un test d'agilité sur un parcours en terrain varié (environ 1h30)
  - un test d'orientation (environ 2 h).
- Adresser par courrier, courriel ou fax une demande de participation au Centre de Formation du CLUB ALPIN BELGE® **pour le 15 janvier 2006.**  
Un dossier d'inscription vous sera alors envoyé pour le 30 janvier.
- Compléter ce dossier d'inscription et le renvoyer impérativement **pour le 15 février 2006.**

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 20 randonnées dont au moins 5 raids de quatre jours minimum en montagne (hébergement en refuge, gîte, cabane, tente, ...), et 5 randonnées avec dénivelée positive supérieure à 1000m.

Ce dossier fera alors l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- **Tests probatoires** : le WE du 22 et 23 avril 2006 dans les Vosges.
- **Formation** : journées et week-ends durant les mois de avril/mai/juin et séjour d'une semaine du 9 au 15 juillet pendant les vacances d'été.
- **Endroit** : Belgique et France.
- **Nombres d'heures** : 150 heures
- **Minerval** : 450,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- **Cursus complet de la formation** : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 4 : Randonnée sportive.
- **Titulaire** : Dominique Linotte  
0473/96.99.02

### REFERENCE DE FORMATION : RANDO II / 06

## 6. Moniteur d'escalade : niveau II

### COMPETENCES GENERALES :

Le moniteur d'escalade niveau 2 est compétent pour enseigner l'initiation et le perfectionnement des techniques de l'escalade en falaises équipées<sup>2</sup> et en SAE, et pour conduire et diriger plusieurs cordées dans des voies de plusieurs longueurs.

Il est compétent pour organiser un stage d'escalade et diriger une équipe de plusieurs moniteurs niveau I.

Il atteste de connaissances techniques et didactiques éprouvées pour amener des grimpeurs vers une pratique précompétitive en SAE ou en falaise.

Il est compétent pour conduire un groupe dans les via ferrate.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'escalade.
- Être breveté moniteur niveau I en escalade ou en alpinisme (unité de formation supplémentaire en SAE).
- Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau II avant la session des cours spécifiques.
- Réussir les 2 journées de tests probatoires portant sur :
  - Test de performance : 200m d'escalade en falaise dont 100m en tête de cordée dans des grandes voies de plusieurs longueurs de niveau 6a et de styles variés.
  - Test de sécurité : vérification de l'assurage, escalade en tête, installation de la moulinette, du relais et du rappel, descente en rappel auto assuré.
  - Test de sauvetage reprenant toute la matière du niveau 1, à savoir les mouflages simples et double, remontée sur corde fixe...
  - Test de connaissance sur les principaux massifs de Belgique : évaluation écrite – questions à choix multiple.
- Adresser par courrier, courriel ou fax une demande de participation au Centre de Formation du CLUB ALPIN BELGE® **pour le 15 janvier 2006.**  
Un dossier d'inscription vous sera alors envoyé pour le 30 janvier.
- Compléter ce dossier d'inscription et le renvoyer impérativement **pour le 15 février 2006.**

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 20 voies de niveau 6a ou plus réalisées dans 5 massifs différents en Belgique et à l'étranger, dont 2 grandes voies de 150m de niveau 6a ou plus. Ces voies devront être réalisées durant les 2 années précédant l'inscription.

Ce dossier fera alors l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

---

<sup>2</sup> Falaise équipée : falaise où l'équipement est à demeure - à ne pas confondre avec l'escalade en terrain d'aventure

### **INFORMATIONS SUR LA FORMATION**

- **Tests probatoires** : les 22 et 23 avril 2006 en Belgique.
- **Formation** : journées et week-ends durant les mois d'avril/mai/septembre/octobre et séjour du 2 au 8 juillet 2006.
- **Endroit** : Belgique et France.
- **Nombres d'heures** : 180 heures
- **Minerval** : 450,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- **Cursus complet de la formation** : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 3 : Escalade.
- **Titulaire** : Gautier Nagant  
0474/83 19 08

### **REFERENCE DE FORMATION : ESC II / 06**

Centre de Formation du CAB

## **7. Moniteur de randonnée sportive 2005/6 : niveau III**

En cours de formation

## **8. Recyclage des moniteurs d'escalade des 4 niveaux**

Les moniteurs d'escalade niveau I, II, III et IV dont l'année de formation est antérieure à 1999 (plus de 5 ans) seront convoqués par écrits en vue d'un recyclage dont les modalités pratiques sont en cours d'élaboration.

Ce recyclage, prévu dans les vade-mecum des formations, a pour objectif de remettre à jour les compétences des brevetés en sécurité (nouveau matériel et nouvelles techniques), en sauvetage (nouvelles techniques + révision), et en entraînement (pour les niveaux 3).

Il n'est donc évidemment pas question de retirer des brevets mais bien de valider périodiquement des compétences d'encadrement afin de mettre à jour une liste de moniteurs actifs pouvant être transmise aux associations publiques (ADEPS, centres sportifs, écoles...) et privés (salles d'escalade, sociétés privées...) à la recherche de moniteurs.

Programme en cours d'élaboration.

Centre de Formation CAB